

Conseil de Défense et de Sécurité Nationale sur la situation en Iran et au Moyen-Orient.

Monsieur le Premier ministre, Mesdames, Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs.

Merci beaucoup d'être là pour ce Conseil de défense, pour qu'on puisse passer en revue à la fois l'analyse de la situation, évidemment, et les actions utiles à prendre, en plus de ce qui a déjà été fait. Les États-Unis d'Amérique et Israël ont décidé de frapper l'Iran ces dernières heures. La France n'a été ni prévenue, ni impliquée, tout comme d'ailleurs l'ensemble des pays de la région et nos alliés. L'Iran a répliqué dans de très nombreux pays, de très nombreux pays amis, où nous avons, dans nombre d'entre eux, des emprises militaires et des ressortissants, avec donc des conséquences sur la stabilité régionale, la paix dans la région et au-delà.

La priorité absolue pour nous est évidemment la sécurité de nos ressortissants dans tous les pays qui sont aujourd'hui frappés. C'est ensuite la sécurité de nos emprises, militaires et diplomatiques dans l'ensemble de ces pays et ceux qui seraient exposés. Et c'est évidemment aussi la sécurité sur le territoire national, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Deuxièmement, c'est d'être aux côtés de tous les pays qui sont aujourd'hui touchés par la riposte iranienne ou qui sont menacés par celle-ci dans leur intégrité territoriale, leur souveraineté. J'ai eu l'intégralité de ces pays, ces dernières heures, au téléphone, je vous en rendrai compte, et le ministre des Affaires étrangères sans doute aussi. Et enfin, je souhaite que nous puissions prendre toutes les initiatives utiles pour que le travail diplomatique reprenne ses droits.

Nous avons, d'ores et déjà, appelé à une réunion exceptionnelle du Conseil de sécurité des Nations unies, nous devons multiplier les initiatives pour que la question se règle par la voie diplomatique, car nul ne peut penser que la question du nucléaire iranien, de l'activité balistique, des déstabilisations régionales se régleront simplement par les frappes. Et évidemment aussi les droits légitimes du peuple iranien à se faire entendre, ce qu'il a exprimé ces derniers mois encore en étant terriblement réprimé, c'est de pouvoir décider lui-même de son destin. Et c'est aussi une des choses que nous devons tout faire pour défendre.

Et donc c'est dans ce cadre que je souhaitais pouvoir tenir ce Conseil de défense. Et nous allons revenir sur chacun de ces points. Je vous remercie.